

Barbier

EDOUARD DECOUX-LAGOUTTE

Maire de Trélissac

SITUATION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE
DE LA FRANCE

LE PLÉBISCITE

Est la Solution nécessaire !



PÉRIGUEUX

Imprimerie E. RIBES, 14, rue Antoine-Gadaud

1914

Z

29

E.P.
PZ 529
C 0028110AA

SITUATION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE De la France.

LE PLÉBISCITE

Est la Solution nécessaire !

Dans quelques semaines les pouvoirs de la Chambre des Députés seront expirés, et on va procéder à des élections générales. Rarement les Français ont eu à choisir leurs mandataires au milieu de circonstances plus graves et dans une situation plus troublée.

A l'extérieur on peut craindre chaque jour un incident plus ou moins préparé de longue main qui allume la guerre dans toute l'Europe.

A l'intérieur, tous les rouages gouvernementaux sont faussés : l'anarchie règne en véritable souveraine. Le déficit est colossal, et personne n'en connaît le chiffre réel ; le personnel au pouvoir a l'audace de faire annoncer qu'il le comblera facilement en comprimant la fortune des riches au moyen de l'impôt sur le revenu, et ce mensonge a trouvé créance auprès des personnes qui ne se sont pas reportées aux textes des lois soumises au Parlement.

Il est indispensable d'éclairer le corps électoral afin de lui permettre de se décider en connaissance de cause au mois de Mai 1914.

I

Tous les Etats de l'Europe, à la suite de l'Allemagne, ont poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, le principe de la nation armée. Depuis que l'histoire existe, jamais, à aucun moment, on n'avait eu d'aussi grandes masses d'hommes entraînées et encadrées, et prêtes soit à défendre la patrie, soit à attaquer les voisins. Malgré ses victoires de 1870, l'Allemagne craint de se voir contester la suprématie militaire, et elle est arrivée à avoir une armée de première ligne de 920.000 hommes. A un aussi violent effort il a fallu répondre par des mesures semblables. De là est née la récente loi militaire qui a porté chez nous la durée du service militaire à 3 ans.

Parallèlement à leur outillage militaire, les nations ont développé leur outillage industriel. On produit des quantités énormes de marchandises fabriquées dont le placement devient de plus en plus difficile, par ce que l'augmentation de la population et l'augmentation des capitaux d'achat ne correspondent pas à la quantité de marchandises offertes. De là une lutte terrible pour écraser le concurrent par la baisse des prix de revient qui a une répercussion sur les bénéfices des patrons, bénéfices de plus en plus restreints, et qui ne sont plus suffisants pour faire face aux revendications ouvrières réclamant l'augmentation des salaires. On produit davantage et on gagne moins.

Les nations cherchent donc des clients. Le monde entier est partagé, et il ne faut plus songer à se procurer des colonies où l'on placera avantageusement les produits qu'on ne peut vendre chez soi. On veut être ou paraître forts, afin d'entrainer les nations plus pauvres ou plus faibles dans sa sphère d'influence. Mais ces derniers peuples vont, suivant leurs intérêts du moment, vers telle ou telle nation, ou vers tel ou tel groupement puissant. Le jour où ils auront définitivement fixé leur orientation, ou bien le jour où ils auront complété leur propre outillage, leur clientèle échappera et le malaise général en sera augmenté.

Cette perpétuelle tension d'esprit, ces efforts continuels pour assurer une prépondérance ou simplement une égalité nécessaire ont produit une défiance générale des peuples,

une surexcitation maladive qui peuvent amener un jour ou l'autre, et malgré les efforts des gouvernements qui paraissent tous pacifiques, le déchaînement des passions si longtemps contenues et une conflagration générale.

Tout le monde a la sensation que la guerre peut être déchaînée au moment où on s'y attendra le moins et sous un prétexte futile ; aussi les nations européennes se sont préoccupées de s'assurer le maximum de garanties possibles pour sortir victorieuses de l'épouvantable cataclysme qui se prépare.

Deux puissants groupements divisent l'Europe : la Triplice ou Triple Alliance et la Triple Entente. Examinons-les.

La Triple Alliance, dont les territoires s'étendent d'un seul tenant de la mer du Nord au milieu de la Méditerranée, occupe au centre de l'Europe une position formidable, formidablement défendue. L'Allemagne a 65.000.000 d'habitants, l'Autriche-Hongrie 42.000.000 et l'Italie 36.000.000. Ces nations sont dirigées par des souverains passionnément épris de tout ce qui touche à leurs armées : l'outillage et l'entraînement des troupes sont poussés au maximum. Les soldats et les chefs dressés à l'offensive, n'attendent que la permission de se ruer sur la France, qu'ils appellent l'ennemi héréditaire et qu'ils ont le désir d'anéantir. Ils se sont déjà partagés notre pays. Les cartes allemandes donnent à l'Empire nos riches départements de l'Est, presque jusque sous les murs de Paris. Les cartes italiennes augmentent le jeune royaume de la Savoie, du comté de Nice, d'une partie de la Provence, de la Corse et de la plus belle partie de nos colonies d'Afrique. Ce sont des projets audacieux, mais ils doivent faire réfléchir les patriotes français : il faut se rappeler que bien longtemps avant la guerre de 1870, on montrait aux enfants des écoles prussiennes des cartes sur lesquelles l'Alsace et la Lorraine étaient portées comme terres allemandes !

En face de ce redoutable groupement se dresse l'Alliance Franco-Russe. A première vue ces deux nations sont supérieures à la Triple-Alliance, et beaucoup de gens sont persuadés que la Russie à elle seule peut immobiliser et vaincre les armées coalisées, laissant à la France le soin d'abattre l'Italie et d'immobiliser sur les Vosges quelques corps de l'armée allemande. C'est une erreur grave qu'il ne faut pas laisser accréditer car elle nous empêcherait de prendre les mesures nécessaires à notre défense.

La Russie a plus d'habitants que l'Allemagne, l'Autriche

et l'Italie réunies, mais ils sont répandus sur d'immenses espaces. Les routes, les chemins de fer sont rares et insuffisants pour animer ce vaste organisme. Dans la plus grande partie de l'Empire les Postes et Télégraphes n'existent que dans les centres les plus importants. Il en résulte, à l'estime des juges les plus compétents en la matière, que la mobilisation complète de l'armée russe ne serait pas accomplie avant la seconde partie du second mois qui suivrait la déclaration de guerre. Donc, pendant six semaines les armées du Nord de l'Allemagne et de l'Autriche n'auraient devant elles que les troupes de couverture de la Russie, et si elles arrivaient à les bousculer elles pourraient troubler et retarder encore la mobilisation. Cette perspective est d'autant plus admissible, qu'en Allemagne comme en France, la mobilisation sera extrêmement rapide, et que l'armée active sera en grande partie aînée sur le front en huit à dix jours.

La situation étant bien connue, l'état-major allemand laissera faire le principal effort aux Autrichiens contre les Russes et portera sur nous la presque totalité de ses forces, soit 19 corps d'armée. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte des chemins de fer allemands pour voir qu'ils ont été conçus de manière à converger vers la France.

Nous aurons à nous défendre à la fois contre l'Italie, au sud, contre l'Allemagne à l'est, et à garder notre frontière du Nord, dans le cas où la neutralité de la Belgique serait violée. Nous ne pourrons utiliser en partie nos troupes d'Afrique que si nous détruisons l'importante flotte italienne. Nous ne pourrons donc masser sur les Vosges que 15 à 16 corps d'armée. Le nombre de nos soldats sera sensiblement inférieur au nombre de nos ennemis, mais cette proportion n'a rien d'inquiétant, car nous avons bien souvent vaincu des ennemis plus nombreux que nous.

Il faut convenir cependant que la France ne compte que 39.000.000 d'hommes, qu'elle aura à se défendre directement contre l'Allemagne ayant 65.000.000 et l'Italie 36.000.000, et que son réservoir d'hommes s'épuisera donc plus vite que celui de ses ennemis. Il est nécessaire qu'elle soutienne victorieusement le choc pendant plus de deux mois afin de permettre à la Russie d'amener ses masses sur le champ de bataille.

Je n'ai tenu aucun compte jusqu'à présent de l'Angleterre, parce que, quoique ses hommes d'Etat parlent toujours de nous en nous traitant de *nation amie*, ils se sont toujours

refusés dans leurs déclarations publiques à reconnaître l'alliance avec la France. Il en résulte donc, qu'au début d'une guerre où nous serions engagés avec l'Allemagne, nous aurions probablement les sympathies du gouvernement anglais, mais que celui-ci ou bien resterait neutre, ou bien soutiendrait celui des combattants qui lui ferait immédiatement les plus grands avantages.

Il ne faut pas non plus perdre de vue les relations de famille très suivies et très amicales qui existent entre les trois cours de St-Pétersbourg, de Berlin et de Londres. Ces relations qui datent du commencement du XIX^e siècle, ont empêché la Russie et l'Angleterre d'intervenir en notre faveur pendant la guerre de 1870, et elles pourraient bien avoir encore plus d'influence que ne le croit le public sur les relations internationnelles.

De plus, les trois puissances composant la Triple-Alliance ont un but très précis et les convoitises de l'une ne sont pas en concurrence avec celles de ses alliés. Il n'y a pas la même identité et la même uniformité dans les besoins et les aspirations des membres de la Triple-Entente : sur certains points du globe ils ont des intérêts opposés.

La France qui s'est laissée enliser dans la conférence de Londres et qui n'a pas su prendre une attitude bien nette dans la guerre des Balkans, ne peut pas oublier qu'elle est l'alliée des Turcs depuis François I^r. Non seulement, à diverses reprises, elle a soutenu l'Empire des Osmanlis par son activité diplomatique, mais encore par le sang de ses enfants. En ce moment elle est sa créancière pour des sommes considérables, et ses capitalistes désirent que les troubles dans l'Empire cessent rapidement, que l'ordre règne dans son administration et dans ses finances pour que les milliards qui lui ont été prêtés soient garantis en capital et intérêts.

Par suite des « *capitulations* » les citoyens et les protégés français bénéficient d'une situation privilégiée. Notre importance au point de vue moral est supérieure à celle de toutes les autres nations, et si cette situation est assortie d'une diplomatie ferme, prudente, poursuivant des desseins suivis, elle peut procurer des affaires à nos nationaux et faciliter leur règlement en cas de difficultés.

Notre alliée et notre amie ne se trouvent pas dans les mêmes conditions. Toutes les deux verraient sans déplaisir sombrer l'Empire Turc, parce chacune d'elles espère pouvoir

s'emparer d'une partie de la succession. La France est peut-être la seule nation qui subirait un préjudice considérable à la disparition de ce grand Empire. La Turquie peut espérer jouer encore un rôle important dans le monde si elle a le bonheur de trouver des hommes d'Etat qui la relèvent de sa longue décadence.

En France, il n'est pas prudent d'oublier que les heurts et les complications qui ont été la première cause officielle de la guerre de 1854-1855 avec la Russie, ont eu pour cause une rivalité d'influence à Jérusalem. Ce n'est pas parce que les radicaux-socialistes feignent d'ignorer l'existence du Pape que cela pourra faciliter le règlement de graves questions où la France est intéressée au premier chef.

L'Angleterre est en pleine évolution. Nul ne peut prédire quelles seront les conséquences lointaines de la crise qu'elle subit en ce moment. Tout le monde sait que le parti libéral qui est actuellement au pouvoir subit des influences contraires qui sont une cause de faiblesse et peuvent amener sa décomposition. Une partie de ses membres croit, avec M. Winston Churchill, qu'il est nécessaire de pousser à outrance les armements maritimes et la construction des *dreadnoughts*, afin d'obtenir une supériorité écrasante sur la marine allemande qui progresse si rapidement. Les autres, enrôlés sous la bannière de M. Lloyd George, et alliés du parti *travailliste*, veulent réduire les dépenses militaires, sans se préoccuper des événements qui peuvent survenir. De quel côté se porteront les indécis et quelle est la tendance qui prévaudra ?

Du côté des Balkans la guerre est officiellement terminée. Et pourtant, en lisant attentivement les nouvelles qui nous viennent de cette partie de l'Europe, on a la sensation que rien n'est fini là-bas, et que les combattants, épuisés par tant d'efforts ont plutôt consenti une trêve, que conclu une paix définitive. Deux groupements paraissent se former. Il ne serait pas invraisemblable que les Turcs et les Bulgares, unis dans une haine farouche contre leurs vainqueurs les Grecs, les Serbes et les Monténégrins, deviennent de fidèles alliés pour arracher à ces derniers les territoires que ceux-ci ont si péniblement conquis. Les Turcs viennent de montrer leurs préférences et l'arrivée de l'importante mission militaire qui prend la direction de leur armée sous le commandement du général von Sanders, démontre qu'ils sont entrés dans l'orbite de la Triple-Alliance. Les conseils et

l'appui que le roi Ferdinand est allé solliciter à Vienne indiquent nettement la même orientation ~~de~~ de la part de la Bulgarie.

Les Grecs et les Serbes rechercheront donc probablement l'appui de l'Entente Cordiale, et surtout de la Russie, mais en cas de conflagration générale ils auraient fort à faire pour se défendre et ne pourraient nous être daucun secours.

La Roumanie, les Etats du Nord, la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Espagne et le Portugal resteront probablement neutres.

II

Il faut examiner maintenant quelle est la situation particulière de la France, quelles sont ses ressources en hommes, en capitaux, et quelle est la force réelle grâce à laquelle elle se classe encore parmi les grandes nations.

Ce qui a permis à Louis XIV, puis à la Révolution et à l'Empire d'être si longtemps vainqueurs et de tenir tête à toute l'Europe coalisée contre nous, c'est que, jusqu'au commencement du xix^e siècle, la France était le pays le plus peuplé, le plus riche, le plus groupé et le mieux situé au point de vue géographique et climatérique. L'Italie et l'Allemagne étaient divisées en de nombreux Etats ; la Russie sortait à peine des limbes ; l'Espagne était épuisée par la colonisation de l'Amérique et était en proie à la désorganisation ; l'Angleterre comptait à peine une population de 8.000.000 d'âmes, et contenait difficilement l'Irlande toujours prête à se révolter. L'armée française était nombreuse, avait de bons cadres, et lorsqu'elle avait la chance d'être bien commandée, on avait le droit de croire qu'aucun obstacle ne pouvait l'arrêter.

Les traités de 1815 commencèrent à modifier cette situation à nos dépens. La guerre de 1866 qui consacra la suprématie de la Prusse en Allemagne et lui permit de supprimer, en les incorporant au royaume, un certain nombre de principautés jusque là indépendantes et qui prenaient surtout leurs mots d'ordre à Vienne, diminua encore notre supériorité. Au moment de la guerre de 1870, les Allemands et les Français comptaient à peu près le même nombre de citoyens, mais non pas le même nombre de soldats, car nous n'avions pas encore adopté le principe de la nation armée.

Le traité de Francfort nous arracha près de 1.800.000 Alsaciens et Lorrains qui comptaient parmi les meilleurs de nos concitoyens. Nous n'avons pas encore réparé cette perte.

Depuis cinquante ans la population de tous les Etats du globe a augmenté dans des proportions prodigieuses ; seule la population de la France est restée stationnaire. Bientôt elle sera dépassée par l'Italie qui compte 36.000.000 d'âmes. L'Allemagne avait seulement 39.000.000 d'habitants en 1870, elle en compte 65.000.000 aujourd'hui. L'Angleterre et l'Au-

triche ont beaucoup dépassé 40.000.000. Parmi les grandes nations, la France va bientôt être la moins peuplée, et par conséquent c'est elle qui aura le moins de soldats sous les armes.

Un autre résultat néfaste du manque d'enfants, c'est que les usines, les chemins de fer et les administrations publiques ont un besoin pressant de travailleurs : ils prennent les plus valides et les plus forts. Il ne reste à la campagne que les vieillards et les enfants.

Nous avions une autre force, l'argent. Pendant longtemps toutes les grandes industries et tous les Etats besogneux sont venus contracter leurs emprunts à Paris. Aujourd'hui nous en avons encore à la disposition des emprunteurs, mais nous ne sommes plus les seuls. Dans les dernières années, il a été émis à New-York des valeurs pour des sommes triples de celles émises à Paris ; à Londres et à Berlin, les émissions toujours très importantes, ont été même quelquefois supérieures à celles faites sur la place de Paris. Si l'intérêt commercial et si la stabilité du taux de l'escompte sont ailleurs plus élevés et plus irréguliers qu'à Paris, cela tient à ce que chez les nations rivales les capitaux ont tendance à s'employer dans l'industrie, au lieu d'attendre des rendements fixes qui paraissent comporter moins d'aléas, et que nous avons pu conserver, à peu près intact, ce merveilleux instrument régulateur qu'est la Banque de France.

Il ne faut pas perdre de vue que le commerce international, source de bénéfices importants, est beaucoup moins considérable chez nous que chez nos principaux concurrents. Depuis un certain nombre d'années, la progression de ce genre de commerce est *annuellement* pour l'Allemagne de 676 millions, pour l'Angleterre de 660, pour les Etats-Unis de 510 et pour la France, seulement de 292. Nous faisons encore bonne figure dans le monde, mais il est indispensable d'éviter toute faute de politique intérieure pouvant porter atteinte à notre armée ou à nos finances.



III

Il faut aussi que notre diplomatie sache choisir une ligne de conduite, ne se laisse pas ballotter par les circonstances, qu'elle tire parti des événements qu'il ne lui a pas été possible d'éviter, et qu'elle fasse naître ceux qui peuvent être utiles à notre cause. Cette diplomatie est-elle à la hauteur de sa tâche ? Dans le travail des chancelleries il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Il est certes difficile de rendre un jugement définitif sur un procès dont toutes les pièces ne sont pas soumises au tribunal chargé de décider. Cependant il arrive bien souvent que les juges basent leur sentence en s'appuyant sur des présomptions précises et concordantes : ces jugements sont aussi juridiques et aussi probants que ceux qui sont basés sur des pièces.

Or, que voyons-nous en France ? Citons seulement quelques faits et tout le monde pourra conclure.

Pendant son passage au ministère des Affaires étrangères M. Delcassé a pratiqué une politique agressive vis-à-vis de l'Allemagne sans en apercevoir les conséquences directes. S'il s'était renseigné auprès de ses collègues des ministères de la Guerre et de la Marine, il aurait su que ceux-ci pratiquaient la politique pacifiste, que nous manquions de cuirassés et que nos arsenaux étaient vides. M. André Lefèvre, député d'Aix, a établi récemment à la tribune qu'au moment critique de nos démêlés avec l'Allemagne, nous n'avions pas assez de munitions pour une seule grande bataille !

Depuis deux ans, nous avons changé quatre fois notre ambassadeur à St-Pétersbourg. Dans tout notre personnel diplomatique, il a été impossible de trouver un homme qui réunisse les qualités nécessaires pour réussir auprès des dirigeants de notre grande alliée, qui obtienne leur entière confiance et qui puisse faire agréer ses conseils ou ses inspirations. Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que la Russie prête quelquefois l'oreille à des suggestions de certains membres de la Triple alliance, et qu'il en résulte des actes ou simplement des attitudes désagréables pour notre amour-propre ou qui portent de légères atteintes à notre prestige. Il faut citer dans cet ordre d'idées, et sans y insister, l'affaire des usines Poutilloff, de St-Pétersbourg,

dans lesquelles se fabriquent le matériel de campagne de l'armée russe d'après les procédés et les brevets de notre grande usine nationale du Creusot ; sans la vigilance d'un journaliste français correspondant de l'*Echo de Paris*, ces usines auraient passées sous le contrôle de l'usine Krupp.

Avec notre voisine du Sud-Est, l'Italie, nous commettons des maladresses d'une autre sorte.

Nous nous obstinons à l'humilier et à l'irriter en lui rappelant que sans notre concours actif en 1859, et notre appui en 1866, elle ne vivrait pas, et serait encore partagée en petites principautés.

Or, sa rapide fortune récente lui rappelle que, partie de la minuscule bourgade fondée par Romulus, elle avait conquis tout le bassin de la Méditerranée en moins de six siècles. Elle rencontre aujourd'hui la France sur son chemin comme jadis César rencontra la Gaule : elle compte sur l'appui d'un autre César venu des bords du Tibre, ou même des bords de la Sprée..... Elle est un des membres les plus dévoués de la Triple-Alliance, et nous ne cessons de lui faire des avances et de la considérer comme une amie !

Je ne veux pas faire une plus ample revue de nos relations avec les diverses puissances européennes, mais il est facile de s'apercevoir, d'après ce que je viens de dire, que nous manquons d'idées directrices suivies, que nous nourrissons des illusions dangereuses, et que le personnel qui est chargé de soutenir notre influence à l'étranger et de faire apprécier notre force réelle par nos amis et nos ennemis ne paraît pas partout à la hauteur de sa tâche.

En terminant cette partie de notre examen, je veux montrer que je n'ai pas exagéré nos fautes. Voici, en effet, ce que dit M. Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères et membre de l'Académie Française, dans un article très remarqué :

« Après avoir sacrifié notre vieille politique turque et notre protectorat catholique, après avoir tablé sur une politique grecque qui nous échappe, que nous reste-t-il ? Rien... Les choses sont ainsi.

« Personne n'est responsable, personne n'est coupable. C'est la récolte stérile d'une vieille semence de fautes et de compromissions. Depuis des années, notre politique s'est subordonnée d'elle-même à des conceptions qui n'étaient pas nôtres : nous avons travaillé sous les autres et pour les autres. Les autres avancent et nous reculons : c'est dans l'ordre. »

IV

Il est malheureusement facile d'expliquer ces défaillances : elles sont dûes exclusivement à notre politique intérieure.

Depuis de longues années, les hommes au pouvoir ont paru hypnotisés par leur lutte contre l'idée religieuse en prétendant qu'ils veulent seulement abattre le cléricalisme. Quoiqu'on ait mis en pratique avec acharnement la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, quoique les Congrégations aient été dispersées et spoliées, au milieu des scandales et des vols qui sont présents à toutes les mémoires, les citoyens qui ont refusé de s'associer à ces campagnes de persécution sont encore traités en ennemis par les représentants du gouvernement, et même par les chefs du parti se disant modéré.

Aveuglés par leur haine, les hommes politiques n'ont pas vu ce qui se passe au-delà des frontières. Le plus souvent même ils se cantonnent dans le petit coin de terre qui les a élus ; ils s'occupent de nuire à ceux qui osent leur tenir tête ou à combler de faveurs leurs agents électoraux qui deviennent de plus en plus difficiles à satisfaire.

Quand il se produit un évènement grave, ils sont peu préparés par leurs études et leur état d'esprit à lui donner une solution logique. Ils adoptent au hasard la décision qui leur est inspirée par le chef du moment, aussi passionné et aussi ignorant en la matière que ses soldats.

Si la France veut reprendre dans le monde la place à laquelle lui donnent droit l'intelligence, la droiture, l'énergie de ses enfants, sa richesse accumulée et ses traditions, il faut qu'elle rompe immédiatement avec les radicaux, les radicaux-socialistes et les unifiés, qui ne l'ont pas comprise, et qui sacrifient son prestige et son avenir à la satisfaction de leurs jouissances et de leurs appétits.

V

Au début de l'année 1913, et pendant la durée du ministère présidé par M. Barthou, beaucoup de personnes ont cru que le Parlement s'était ressaisi, et qu'on allait rejeter définitivement les néfastes habitudes qui ont désorganisé le Gouvernement et l'administration de notre pays.

M. Poincaré avait été nommé Président de la République, malgré MM. Combes, Clémenceau et Pelletan. On avait voté le service militaire égal pour tous les citoyens pendant 3 ans. La Chambre avait maintenu ses votes précédents réclamant la Représentation proportionnelle pour l'élection des Députés. A défaut d'ordre et d'économies, le ministre des finances avait osé avouer le déficit afin d'enrayer la manie dépendrière du Parlement. Mais cet effort n'a pu durer et nous sommes revenus en arrière, au beau temps de la désorganisation systématique. Les membres de la majorité ont repris leur campagne contre le cléricalisme. Ils devraient savoir que les idées et les croyances des hommes sont comme les gaz : on peut bien comprimer ceux-ci jusqu'à un certain degré, mais si on dépasse le point de compression, les gaz font sauter les vases dans lesquels ils sont enfermés. Plus la tyrannie des sectaires sera farouche et envahissante, moins elle durera.

Après la victoire des Républicains parlementaires aux élections législatives du mois d'octobre 1877, il semblait, d'après la déclaration des vainqueurs, que nous allions entrer dans l'âge d'or, que l'union des citoyens allait refleurir, que la haine allait disparaître. On promettait au pays la diminution des charges publiques, la prospérité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, la justice et l'égalité pour tous !

Il y a trente-six ans que les Parlementaires gouvernent, et quelle est la situation dans laquelle se trouve la France ? Les citoyens indépendants sont considérés par les radicaux-socialistes et les radicaux comme des ennemis publics. Personne ne peut plus bouger s'il n'a pas l'autorisation du député de son arrondissement. Les fonctionnaires se plaignent que le favoritisme règle seul l'avancement. Les finances sont gaspillées. Chaque jour amène un scandale nouveau.

Après un aussi long règne, ce régime voit se dresser contre lui la moitié de la France qui lui demande compte de ses méfaits et qui espère bien, grâce aux efforts de tous les bons citoyens, faire élire au mois de mai prochain, des députés honnêtes et scrupuleux et désireux de ramener l'ordre et la liberté !

Il y a ce fait bien curieux, c'est que le Parti au pouvoir est en France comme les Prussiens sont en Alsace-Lorraine. Les radicaux-socialistes et les Prussiens ont l'air de camper en pays conquis : tout étonnés de leur victoire, ils sentent qu'elle n'est pas définitive, et au lieu de calmer les ressentiments qu'amène toute bataille en pansant les blessures des ennemis tombés, en rendant aux vaincus le sentiment de la sécurité, en les traitant avec justice et douceur, ils règnent par la Terreur. Jamais, à aucune époque, ce régime n'a pu durer. La France retrouvera de bons chefs et l'Alsace-Lorraine sera délivrée.

VI

Des personnes à l'esprit avisé, douées outre leurs éminentes qualités de l'art subtil de la persuasion, ayant le sens de l'actualité très développé, connaissant la toute puissance de la Presse moderne sur l'entendement et le goût du public, ont entrepris de mettre à la mode nos belles provinces du Centre-Ouest si injustement délaissées jusque-là, si méconnues et même si calomniées : elles ont vaincu. Monsieur de Pourcaugnac est oublié, et beaucoup de journalistes sont prêts à jurer que Rabelais et Molière se sont lourdement trompés, et qu'ils ont dessiné non des portraits véritables, mais des caricatures sans ressemblance.

Pour opérer ce changement à vue dans l'esprit de nos contemporains, elles ont fait appel à M. Poincaré, Président de la République, et l'ont prié de quitter pendant quelques jours les rênes de l'Etat et de se déguiser en touriste. Avec empressement le chef du Gouvernement s'est prêté à leur désir : il a consenti à parcourir en automobile les routes qui serpentent à flancs de coteaux, qui s'étalent sur les plateaux ou qui dévalent dans les vallons.

Ce programme, est-il besoin de le dire, n'a pas pu être, et n'a pas été tenu. Le Président de la République est prisonnier du monde politique : il a été obligé d'aller dans beaucoup d'endroits d'où le pittoresque était absent, mais qui avaient le bonheur de compter une personne plus ou moins notable parmi les habitants. Il n'est pas député, si inconnu soit-il, ou si petit conseiller général, qui n'ait essayé d'accaparer la personne du Chef de l'Etat pendant quelques minutes pour essayer de se grandir vis-à-vis de ses compatriotes, ou pour faire croire à une influence imaginaire.

Le grand journal républicain *Le Temps* n'a pu s'empêcher de constater combien les politiciens avaient dénaturé la pensée des organisateurs de ce voyage et avaient exclusivement obéi à des préoccupations électorales : « Si le « Président de la République et M^{me} Poincaré, écrit-il « en rendant compte du voyage dans le département de la « Dordogne, se sont mis en route, ce matin dès 7 heures, « si la visite de Domme et de Sarlat fût hative ; — si on ne « s'arrêtait pas devant le château remarquable de Beynac ; —

« si l'on traversa sans s'y arrêter davantage les fantastiques
« Eyzies avec leurs étonnantes rochers creusés de grottes et
« d'excavations qui les font ressembler à de colossaux cham-
« pignons poussés sur la rive de la Vézère, c'est parce que
« M. Saumande, député et maire de Périgueux, avait dési-
« ré que le Président de la République arrivât dans cette
« ville à 4 heures. Et c'est également pour satisfaire à sou
« désir qu'à Périgueux, le voyage touristique a ressemblé
« si étrangement à un voyage officiel. Rien n'y a manqué,
« ni les landaux attelés à 4 chevaux, conduits par des artil-
« leurs, ni l'escorte des cuirassiers, ni les soldats faisant la
« haie sur le passage du Chef de l'Etat, ni les piquets
« d'honneur, ni le grand banquet avec toasts écrits. »

Ainsi donc, la fiction dont était paré ce voyage dans l'es-
prit de ceux qui l'ont conçu a disparu dès que le Président
s'est mis en route. Il a été officiellement reçu par tout le
personnel administratif.

Ce caractère de voyage officiel ressort encore plus de ce
fait que pendant tout le temps qu'il est resté parmi nous, le
Président de la République a eu à ses côtés un ou plusieurs
ministres, et que M^{me} Poincaré a toujours été accompa-
gnée par une femme de ministre, jouant auprès d'elle le
rôle des anciennes dames d'honneur des Reines ou des Im-
pétratrices.

Le voyage est fini depuis longtemps. Les objets offerts
par les villes traversées sont placés à l'Elysée ou à Sampi-
gny. Il faut tirer la moralité de cette affaire et en voir les
conséquences.

M. et M^{me} Poincaré ont montré partout une bonne
grâce souriante et une bonne humeur qui leur ont conquis
tous les cœurs. On savait le Président de la République ora-
teur disert et prenant ; on n'avait pu apprécier les qualités
d'homme privé qui gagnent les cœurs. Les deux époux ont
obtenu un grand succès personnel.

Mais puisqu'on a fait de ce voyage un acte politique, il
faut voir qu'elles en ont été les conséquences politiques.

VII

Pendant l'automne de l'année 1851, le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte parcourut lui aussi nos provinces du Sud-Ouest. Il fut acclamé à Toulouse, à Agen, à Bordeaux. C'est dans cette dernière ville, qu'au banquet offert par la Chambre de commerce, et répondant au toast prononcé par M. Dufour-Duvergier, son président, il constata que les acclamations populaires lui étaient personnelles ; il marqua nettement qu'il en avait saisi le sens, et qu'il était prêt à obéir à la voix du Peuple. *Vox populi, Vox Dei.*

« Jamais, dit-il, le peuple n'a témoigné d'une façon plus directe, plus spontanée, plus unanime, la volonté de s'affranchir des préoccupations de l'avenir en consolidant dans la même main, un pouvoir qui lui est sympathique.

« C'est qu'il connaît à cette heure les trompeuses espérances dont on le berçait, les dangers dont il était menacé. « Il sait que la Société courrait à sa perte, parce que chaque parti se consolait du naufrage général par l'espoir de planter son drapeau sur les débris qui pourraient surnager. « Le peuple a acquis la conviction que les prétendus réformateurs n'étaient que des rêveurs, car il y avait toujours disproportion, inconséquence, entre leurs moyens et le résultat promis.... »

A la suite de ce voyage pendant lequel le Peuple et le Chef de l'Etat s'étaient rapprochés et s'étaient compris, le Peuple, par près de 8.000.000 de suffrages, confia à son élu le soin de refrener l'anarchie et de rétablir l'ordre.

Je connais un certain nombre de vieux républicains, imbûs des principes du Parlementarisme, qui, sans oser l'avouer publiquement, craignaient que le voyage de M. Poincaré fut une copie de celui du Prince Louis-Napoléon, et eut le même épilogue. Ils ont constaté, en effet, que partout on a crié : Vive Poincaré ! et même : Vive Madame Poincaré ! mais fort peu : Vive la République ! Ils savent que les ovations populaires grisent bien souvent ceux à qui elles s'adressent, et que les événements sont plus forts que les hommes.

Ils doivent être aujourd'hui tranquillisés. Le gâchis est plus grand en 1914 qu'en 1913, et il ne fera que croître jus-

qu'à la culbute finale, si le peuple ne l'arrête pas nettement aux élections prochaines en modifiant de fond en comble la composition de la Chambre des Députés.

Depuis un an, M. Poincaré a vu tomber deux ministères qui étaient composés de ses amis personnels et qui étaient chargés d'appliquer le programme qu'il avait lui-même alors qu'il était Premier Ministre.

M. Barthou a été renversé non sur une question de principe, mais sur une question accessoire. M. Briand s'est retiré, alors qu'il avait obtenu une majorité qu'il a trouvé trop faible. Qu'à fait M. Poincaré pour les conserver comme collaborateurs ? Rien ! Il les a abandonnés à la rancune de ses ennemis personnels, de ceux qui n'ont pas pu lui pardonner d'avoir été élu malgré eux, et dont tout l'effort va tendre, ainsi que cela résulte du Programme de la réunion de Pau, à démolir ostensiblement les lois de défense qu'on avait si péniblement obtenues au Parlement.

Et pourtant le Président de la République a le choix et la nomination des Ministres ! Il a le droit de demander une nouvelle délibération au Parlement ! Il a donc en quelque sorte le droit de *veto*, inhérent à toute direction.

Alors que l'Assemblée constituante de 1789 discutait le texte de la Constitution à établir, alors qu'elle définissait les droits qu'on laissait au Roi, Mirabeau s'écria : « J'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, si le Roi n'avait pas le Véto. Oui, je le déclare, je ne connaîtrais rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine de 600 personnes qui, demain, pourraient se rendre inamovibles, après-demain héritaires, et finiraient comme toutes les aristocraties du monde par tout envahir ! »

Eh bien, quelle que défectueuse qu'elle soit, la Constitution de 1875 donne au Président de la République des pouvoirs supérieurs à ceux laissés au Roi par celle de 1789 ; mais il faut qu'il veuille bien s'en servir !

VIII

Le propre des assemblées délibérantes qui ont en face d'elles un pouvoir faible, c'est d'essayer, dès qu'elles sont formées, de sortir de leur rôle et d'annihiler l'autorité du Chef de l'Etat. Elles sont nécessairement envahissantes. C'est une règle qui se vérifie historiquement.

Elles se considèrent, non pas comme des délégations du peuple, c'est à-dire de l'ensemble de la Nation, mais comme le peuple lui-même ; elles ont une tendance marquée à ne pas tenir compte de leurs engagements et des promesses qui les ont fait élire.

Cette tendance est facile à démontrer dès le commencement de notre histoire Parlementaire. En 1789, l'Assemblée Nationale s'étonne en riant que quelques uns de ses membres osent lui rappeler les désirs consignés dans les cahiers des trois Ordres !

La Chambre des Députés dont les pouvoirs vont expirer a été élue aux cris de : Pas d'Emprunts ! Pas d'impôts nouveaux ! Représentation proportionnelle ! Et on sait ce qu'en vaut l'aune !

Nos premiers législateurs accordèrent avec regret le droit de véto au Roi, et ne lui ont pas permis de l'exercer utilement. Les radicaux et les radicaux-socialistes ne sont pas encore revenus de l'affarement que leur a causé l'exercice d'un droit inscrit dans la Constitution, lorsque le Président de la République, maréchal de Mac-Mahon, a demandé en 1877 au Sénat de dissoudre la Chambre des Députés pour consulter à nouveau le pays. Cependant, M. Joseph Reinach, effrayé de l'incohérence de la Chambre dont les pouvoirs vont expirer et de son impuissance, a osé prononcer le mot de *dissolution*, mais en demandant que ce droit soit exercé, non pas contre la Chambre, mais *d'accord* avec elle. C'est se moquer agréablement de ses lecteurs. Mais il n'en est pas moins vrai que M. Reinach a eu le courage d'écrire : « Je ne suis pas le seul à dire que l'heure est venue de rentrer dans la vérité constitutionnelle, dans la vérité parlementaire, de reprendre la pratique rationnelle du droit de dissolution. »

Le Parlementarisme est, suivant la forte expression du philosophe anglais Hobbes, « le gouvernement des Harangueurs ». Voyez le danger !

On se plaint que dans les pays monarchiques, un seul homme ait le droit de déclarer la guerre. Mais celui-là peut la préparer en silence et la déchaîner quand son armée est prête. Dans le gouvernement des Harangueurs, le danger, non seulement pour la guerre, mais pour des choses de première importance, est de tous les jours. L'orateur, même de bonne foi, se laisse entraîner ; le contact de la foule et de l'opinion l'émeut ; il est souvent, sans s'en rendre compte, le porte-parole des agités et des ignorants qui ont plus d'influence sur lui que son éloquence n'en a sur eux.

Pendant plusieurs années, nous ne devrions pas l'oublier, Guillaume I, et son tout puissant ministre Bismark, ont, malgré le Parlement prussien, perçu des impôts et organisé les armées qui ont vaincu l'Autriche en 1866 et la France en 1870. A la même époque, Napoléon qui avait modifié la constitution dans le sens parlementaire, voyait refuser par la Chambre des Députés à son ministère de la guerre, le maréchal Niel, les crédits nécessaires pour acheter de nouveaux canons et renforcer l'armée !

IX

Cette déformation du régime représentatif qu'on appelle le Parlementarisme a amené la désagrégation des anciens partis et a favorisé l'éclosion d'un certain nombre de coteries dont les programmes et le personnel varient suivant l'intérêt du moment. Depuis quelques semaines notamment, il s'est formé divers groupements dont les principaux personnages ont beaucoup évolué. Les républicains d'opposition qui viennent de perdre le pouvoir ont à leur tête MM. Briand et Millerand, connus par les théories émises au début de leur carrière politique et qui longtemps ont été la terreur des hommes modérés ; ils ont avec eux M. Barthou, qui était ministre des Travaux Publics dans le cabinet Clémenceau et qui a contribué puissamment au rachat de réseau de l'Ouest, une des causes les plus notoires du déficit du budget.

Les républicains nantis, radicaux, radicaux-socialistes et leurs amis et alliés les socialistes, leurs chefs les plus notoires ne comptent plus leurs palinodies : le plus célèbre est M. Caillaux, dont j'aurai l'occasion de faire connaître plus particulièrement les variations quand je m'occuperai du régime financier nouveau qu'il a la prétention d'imposer à la France.

Il est rigoureusement certain que le parti gouvernemental qui s'est constitué au Congrès de Pau, n'a pas de programme. Il vit au jour le jour, et ses chefs changent d'opinion sur les mêmes choses suivant les besoins du moment. Il n'est pas besoin de démontrer ce qui est de notoriété publique ; tous les articles du programme de Pau ont été successivement reniés depuis l'avènement du ministère Doumergue-Caillaux. Je cite seulement deux exemples : à Pau, on a demandé l'impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée par le fisc ; à Lyon, M. Malvy, assistant à un banquet offert par la Chambre de Commerce a répudié le principe de l'inquisition fiscale ! — A Pau, on a réclamé l'abolition de la loi portant à 3 ans le service militaire — à maintes reprises, M. Doumergue et son ministre de la guerre, M. Noulens, ont déclaré énergiquement qu'il faut maintenir cette loi et l'appliquer sans réserves et sans arrière-pensées ! Le spectacle que donne ce parti est si lamentable, qu'un de ses grands chefs, un de ceux qui, dans la coulisse, ont le plus contribué à le pousser

au pouvoir, a été obligé de reconnaître publiquement ses fautes. J'extrais quelques vérités, cruelles pour ses amis, d'un discours qu'il a récemment prononcé à Valence.

« Si la démocratie, a-t-il déclaré, n'est pas le régime de la raison et du dévouement au bien général, elle devient la plus forte duperie et conduit nécessairement au Césarisme. » La Cité républicaine sera la cité des consciences ou elle ne sera pas.....

» Ayons le courage de le dire ! Les cadres n'ont pas toujours été à la hauteur de la tâche ; le parti radical compte les meilleurs soldats de la République. Mais ceux-ci n'ont pas toujours eu des chefs ; tandis que le gros de l'armée combattait uniquement pour la République, certains chefs combattaient surtout pour eux et entre eux ».

Ce que dit M. Mascuraud de certains grands chefs du Parti, s'applique également aux petits chefs de clan, qui n'ont jamais cessé de s'occuper de tirer parti pour eux-mêmes de leur action électorale. Les radicaux et les radicaux-socialistes n'ont jamais passé pour des gens désintéressés !

Un certain nombre de leurs anciens adhérents qui n'ont pas confiance dans leur succès, viennent de constituer une petite coterie qui n'est officiellement, ni avec Doumergue-Caillaux, ni avec Briand-Barthou. Ils sont prêts à aider les vainqueurs, à partager les dépouilles des vaincus.

Je suis oiseau ; voyez mes ailes !
Je suis souris ; vivent les rats !

Inutile de dire que plusieurs de nos députés actuels de la Dordogne sont les plus beaux ornements de ce groupe. Les électeurs français qui aiment les situations nettes et les hommes francs seront sévères pour ces gens qui aiment à vivre dans l'équivoque.

Ces diverses coteries sont à la remorque du parti socialiste. Celui-ci qui vit sur des formules creuses, mais qui est conduit par des hommes énergiques au verbe puissant, est le véritable soutien et l'entraîneur de tous ces gens qui n'ont d'autre but que la satisfaction de leurs appétits.

Qu'est-ce donc que le socialisme, et que devrait-il être ?

D'après Littré, « le socialisme est un système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales ». On sait que depuis quelques années les conceptions politiques et sociales sont tellement mêlées qu'on a le

droit de dire que la conquête du pouvoir politique passe avant les réformes sociales.

Larousse dit que c'est : « toute conception qui, en opposition, avec la doctrine individualiste, voit dans la socialisation, immédiate ou progressive, volontaire ou forcée, la condition sine qua non de tout progrès ».

La définition de Littré est plus philosophique et plus générale : celle de Larousse a trait plus directement aux divers systèmes qui, de nos jours, veulent, par des moyens plus ou moins rapides, plus ou moins détournés, plus ou moins brutaux, supprimer la propriété et l'initiative individuelles pour les remplacer par la propriété commune et l'embrigadement de l'individu. Waldeck-Rousseau, qui pourtant a facilité l'accès au pouvoir des adeptes de ces doctrines en aidant à la création du ministère Combes, a indiqué d'un mot ce qu'il pensait de ce parti : « Le socialisme, a-t-il dit, marche par des chemins où soufflent la haine et la colère, vers la détresse et la servitude ».

En ce qui me concerne, le socialisme me paraît devoir être la recherche constante, avec des efforts coordonnés, de l'amélioration de la condition de chaque individu et des relations des individus entre eux dans la même agglomération ou dans la même patrie.

Pour que le socialisme, comme je le comprends, puisse vivre et amener l'augmentation du bien-être général et l'apaisement des passions subversives, il faut que le mouvement soit dirigé par des citoyens sages et pondérés et qu'il pratique la politique de l'ordre dans la rue, dans les institutions et dans les esprits. Il faut qu'il ait le puissant concours du suffrage universel qui donne le pouvoir à un homme capable de comprendre le peuple ; il faut que cet homme ait la confiance absolue de la nation qui lui aura confié le mandat d'étudier ses véritables aspirations, ses besoins vitaux, et de la conduire dans la voie du progrès pacifique.

X

Il est évident que les hommes sans idées directrices, qui poursuivent exclusivement la satisfaction de leurs appétits et des appétits de leur clientèle se préoccupent fort peu de leur premier devoir, la surveillance des dépenses publiques. A ne considérer que le résultat de leur gestion financière depuis 16 ans qu'ils sont les maîtres absolus, on se rend compte du mal qu'ils ont fait.

Depuis 1874 jusqu'en 1898, d'après les tableaux dressés en 1901, par notre ministre des finances actuel, M. Caillaux, le budget ordinaire et les budgets annexes, réunis, avaient haussé en moyenne de 28.000.000 par année. Leur total s'élevait en 1898 à 3 milliards 503 millions.

De 1898 à 1914, époque pendant laquelle les radicaux et leurs alliés dans le Parlement, ont gouverné, n'ayant en face d'eux qu'une opposition impuissante, les dépenses des divers budgets ont crû chaque année de 156 millions en moyenne.

Le total des différents budgets de dépenses de l'Etat s'élève actuellement, sans qu'il soit possible d'affirmer que ce chiffre ne sera pas amplement dépassé, à **6 milliards 13 millions** ! C'est un total absolument effarant, même pour une nation en pleine prospérité et dont la population augmente.

Or, chacun le sait, notre population est tout au plus stationnaire, et l'industrie et le commerce français, tout en traitant de nombreuses affaires, subissent une crise des plus graves. Aussi la fortune publique est comme la population ; il y a encore peu de temps les statistiques fournies chaque année par l'administration de l'Enregistrement faisaient état d'un total de successions toujours plus considérable : cette progression est arrêtée et on constate même un léger fléchissement. Les valeurs de Bourse ont baissé, en 1913, dans des proportions considérables. Dans l'*Economiste Européen*, M. Edmond Théry estime que les valeurs traitées sur le marché français ont fléchi de plus de 5 milliards. Dans ce chiffre, la rente française compte à elle seule pour un milliard de francs. De tous les fonds d'Etat c'est elle qui a été la plus atteinte, car elle a baissé du 17 janvier au 31 décembre 1913 de fr. 4.51 pour cent. Alors que, pour les rentes

des nations Balkaniques les plus éprouvées par la guerre récente, la perte a été beaucoup moins importante : le Turc uniifié n'a perdu que fr. 0.94 pour cent ; le Serbe fr. 1.59 et le Bulgare fr. 2.55. C'est un record peu enviable pour le Crédit français.

C'est à ce moment qu'on a été obligé de reconnaître le désordre qui règne dans l'administration des finances, et de demander le moyen de combler le déficit que le précédent ministre des finances a chiffré à *796 millions*, au minimum.

Pour combler cet énorme découvert qu'on traîne depuis plusieurs exercices, M. Dumont a proposé d'emprunter 1.300 millions. Il a trouvé devant lui M. Caillaux, qui se proclame infailible en matière de finances, et qui a fait échouer toutes les propositions du ministère Barthou. Le ministère est tombé, et M. Caillaux a été appelé au pouvoir. On attendait avec impatience ses propositions ; ses partisans proclamaient qu'il allait faire disparaître le déficit et présenter un budget admirable et en équilibre. Quelles désillusions ! M. Caillaux a repris presque toutes les propositions de son prédécesseur en les agravant. C'est ainsi qu'au lieu d'un emprunt de 1.300 millions, il en demande un de 1.900 millions. Il veut, comme son prédécesseur, frapper ce qu'ils appellent *la richesse acquise* par un *impôt sur le capital*, auquel il veut ajouter un *impôt complémentaire sur le revenu*. Enfin il propose de faire des économies qui consistent à ne payer qu'en 1915, cinquante millions qui seront exigibles en 1914. N'est-il pas profondément triste de voir un ministre des finances se moquer ainsi de la France ! Les membres de la Triple-Alliance doivent bien rire ! Ne parlons donc plus de ces économies qui n'existent que dans l'imagination exubérante de notre ministre des finances et disons quelques mots de ces deux grandes conceptions qu'on veut faire réapparaître dans nos budgets.

Il ne faut pas se lasser de dire et de redire que l'impôt personnel est une réminiscence des budgets de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Il a été un objet d'horreur pour les contribuables qu'il a pressurés. Il n'a pas enrayer le déficit et n'a pas empêché la détresse financière qui a été la cause déterminante de la grande secousse de 1789. Partout et toujours, sous tous les régimes qui ont sombré à la suite du déficit, on a constaté que ce n'est pas l'argent qui a manqué aux gouvernements, c'est la façon de l'employer. Partout et toujours, ils n'ont pas su imposer les économies nécessaires

et, pour complaire à leur clientèle, ils ont fait des dépenses inutiles et improductives.

Je parle d'abord de l'impôt sur la *richesse acquise*! A entendre les gens au pouvoir, la richesse acquise ne paierait actuellement aucun impôt et tout retomberait sur les pauvres ! Cette affirmation est aussi stupéfiante que la façon de faire des économies exposée plus haut et dont s'enorgueillit M. Caillaux. Et les impôts directs, qu'en fait-on ? Ne paient-on pas les quatre contributions, l'impôt de 4 % sur les valeurs mobilières et toutes les taxes assimilées ? Ne paient-on pas 346 millions de droits de succession, 313 millions pour mutations à titre onéreux (droits inconnus en Angleterre et en Allemagne), 89 millions pour le timbre, etc..... Soit au total, d'après le calcul de M. Touron, vice-président du Sénat : 1 milliard 687 millions. Les impôts indirects sont perçus en grande partie sur des objets de luxe, ou tout au moins sur des objets inutiles, tels que le tabac, l'alcool, les permis de chasse. Beaucoup d'autres objets frappés ne sont pas de première nécessité, tels le café, le thé, etc. Sur tous ces objets les personnes fortunées paient une proportion d'impôts beaucoup plus forte que les ouvriers : ceux qui fument des cigarettes exotiques achetés par la régie et revenus à des prix très élevés paient, de ce chef, une proportion d'impôt plus élevée que ceux qui fument du scaferlati.

On propose de frapper la *richesse acquise* à partir de 10.000 francs de capital. Le ministre feint d'ignorer que ce capital est presque toujours un instrument de travail, qu'il est instable et variable suivant que les opérations auxquelles se livre son détenteur, sont fructueuses ou malheureuses. Frapper de nouveau par un impôt spécial cet instrument de travail qui paie déjà à tant de titres, c'est rendre son emploi encore plus difficile.

Une autre conception financière des radicaux et de leurs amis les socialistes, c'est l'établissement d'un *impôt sur le revenu* et d'un *impôt complémentaire*. Je considère et j'ai la bonne fortune de pouvoir étayer mon opinion personnelle sur l'avis d'hommes éminents et de spécialistes compétents, tels que MM. Jules Roche et Touron, que si cette forme de l'impôt personnel, la plus abusive et la plus tyannique que puisse inventer un financier aux abois, pénétrait dans notre législation financière, ce serait un des plus grands malheurs qui pourraient frapper notre chère France.

L'impôt sur le revenu ne peut pas être établi sans inqui-

sition quelle que soit la formule adoptée pour son établissement, qu'il soit établi directement par les agents du fisc, qu'il soit perçu sur la déclaration contrôlée du contribuable, ce ne peut être qu'un impôt inique et malfaisant. Il faut vraiment que les politiciens soient bien ignorants pour ne pas connaître les tristesses que cet impôt a fait peser sur la France pendant la période du Directoire. Rien n'est plus intéressant et plus topique que d'étudier les répercussions de cet impôt sur la situation politique à l'avènement du Consulat de Bonaparte.

Quelque temps avant Brumaire, un pamphlet célèbre disait que l'impôt progressif conduirait la France rue *Vide-Goussel*.

J'extrais du bel ouvrage de Vandal, « L'avènement de Bonaparte » quelques lignes qui éclaireront tous les gens de bonne foi : « Les grosses fortunes avaient été terrorisées, « exaspérées, plutôt que réellement écornées. Les vraies « victimes furent les gens de moyenne et de petite aisance. « Le poids de la taxe tomba lourdement sur eux, et de plus « ils en subirent le contre-coup de façon cruelle.... »

« Toutes les villes qui avaient conservé un reste d'industrie, tous les centres de production parurent frappés de mort.... »

« Ainsi la loi dirigée contre une classe d'individus ne « l'avait qu'imparfaitement atteinte ; elle frappait indirectement tous les autres ».

Pour faire admettre plus facilement leurs théories malfaisantes, les prôneurs de cet impôt soutiennent qu'il est établi en Angleterre et en Allemagne. Ainsi présenté, le fait est inexact. Il existe bien des impôts sur les revenus, assortis d'un impôt complémentaire, mais, ainsi que je l'ai déjà indiqué, les impôts dans ces pays sont si différents de ceux qui sont perçus en France, qu'il n'y a aucune assimilation possible, et que cet impôt, difficilement supporté dans un pays, pourtant aussi durement gouverné que l'Allemagne, serait impossible chez nous. Les études sur ce sujet sont nombreuses et documentées, mais nulle n'est plus concluante que celle de M. Barthélémy, professeur à la Faculté de droit de Paris, qui a été chargé récemment par la Société de Législation comparée d'étudier « l'Einkommensteuer » allemand. Les conclusions de l'étude de Barthélémy, reproduites par le journal *Le Matin* sont nettement défavorables.

Et puis, que tous ces réformateurs s'entendent ! Les uns,

comme M. Caillaux, ne veulent frapper, disent-ils, que les grosses fortunes ! Les autres, comme la Commission des Finances du Sénat, et son rapporteur M. Aimond, veulent atteindre, au moins cinq millions de contribuables. D'autres, enfin, comme la Commission de la Chambre des Députés, veulent, pour le remplacement des impôts départementaux et communaux, taxer même *les ouvriers travaillant seuls en chambre et les petits marchands des Quatre-Saisons* !

Les théories fiscales de M. Caillaux, et le ministre des Finances lui-même, ont été flétries au Sénat, avec une éloquence vengeresse par l'éminent M. Ribot. « Quand vous « affirmez, s'est-il écrié, que vous tirerez 400 millions de « taxes frappant le capital, ou le capital et le revenu conju- « gués, j'estime que, comme ministre des finances, vous « vous engagez dans une voie impraticable, et que, comme « homme politique, vous assumez la plus lourde des res- « ponsabilités, en risquant de faire échouer des réformes « nécessaires auxquelles nous voulons tous collaborer.

« Votre attitude est peut-être celle d'un *chef de parti*, elle « n'est pas, à coup sûr, celle d'un *homme de gouvernement*, « celle surtout d'un homme qui a la charge des finances « françaises.

» Vous ne pouvez pas, au nom de vos théories et « du seul intérêt de votre parti, condamner ce pays à s'en- « liser dans le déficit et dans la politique des expédients. « Si vous croyez devoir agir autrement, vous prendrez vis-à- « vis de la France une responsabilité que je ne veux pas « partager avec vous. »

Non seulement cet impôt ne produira pas les sommes annoncées par ses partisans, non seulement il est tyrannique et tend à diviser la France en classes ennemis, mais encore la Chambre des Députés l'a établi de telle façon que certaines catégories de citoyens, par exemple les fonctionnaires, sont favorisées aux dépens des autres. Tout récemment, M. Aimond, rapporteur de cette loi au Sénat, a établi que si on adoptait le projet de la Chambre des Députés, pour un revenu de 2.400 francs, le propriétaire de maison paierait 96 francs, le propriétaire rural 41 fr. 35, un retraité 34 fr. 50, un commerçant 18 fr. et le fonctionnaire rien du tout !

Il faudrait un gros volume pour exposer en détail la situation financière actuelle de la France qui, au dire de tous les gens compétents et de M. Caillaux lui-même, d'après le grand discours qu'il a prononcé à Mamers, est très grave. Il

faudrait également des études aussi longues que documentées pour faire connaître les projets au moyen desquels nos grands réformateurs s'apprêtent à bouleverser notre vieil et excellent système d'impôts. Pour juger définitivement ces théories malfaisantes, je vais me contenter de citer l'opinion que M. Caillaux a soutenu pendant presque toute sa vie publique, et qu'il n'a cessé de d'affirmer avec force, depuis la profession de foi qu'il adressait en 1898 aux électeurs de Mamers qu'il a toujours représentés à la Chambre des Députés, jusqu'à celle de 1906 : cette opinion, M. Caillaux l'a résumée à la tribune de la Chambre des Députés le 3 juillet 1901, alors qu'il était déjà ministre des finances :

« Messieurs, je me résume ; il n'y a pas un ministre des « finances, à quelque côté de la Chambre qu'il appartienne, « qui ne nous dirait ce que je répète en ce moment : vous « n'avez pas le droit d'exposer le trésor public, pour l'année « qui va venir, à de tels aléas, et je n'aurais, moi, ni le sen- « timent de mes devoirs, ni le souci de ma responsabilité si « je m'associais de près ou de loin à de telles imprudences. »

Quand on constate qu'au moment où ces paroles ont été prononcées le budget fonctionnait normalement, on se demande avec effroi par suite de quelle aberration le même homme qui trouvait imprudent, à cette époque, de modifier notre système financier, propose de le bouleverser en pleine crise, et sans qu'il soit possible de calculer les répercussions que ces changements apporteront dans les recettes du Trésor !

Pour tout homme désintéressé la cause est entendue. Le système nouveau qu'on voudrait introduire dans notre législation fiscale est un trompe-l'œil pour abuser les électeurs, en même temps qu'une œuvre haineuse créée par un chef de parti pour atteindre ses ennemis, mais elle n'est pas l'œuvre d'un gouvernement digne de ce nom.

Il semble que chaque période troublée de notre histoire ramène les théories subversives, condamnées, après chaque essai, même par les révolutionnaires les plus authentiques. On ne peut nier le républicanisme et l'audace réformatrice de Proudhon, et voici ce qu'il a écrit dans la « Confession d'un Révolutionnaire ». Je reproduis cette page, qui a l'air d'avoir été écrite pour juger les réformateurs de nos jours.

« Ah ! grands politiques ! Vous dites, ou vous laissez dire « que l'Etat va s'emparer des chemins de fer, des canaux, de « la batellerie, du roulage, des mines, des sels, qu'on n'établira

« plus d'impôts que sur les riches, impôt somptuaire, impôt progressif, impôt sur les domestiques, les chevaux, les voitures et tous les objets de prix ; qu'on réduira, avec le nombre des emplois, le chiffre des traitements, les rentes, la propriété. Vous provoquez la dépréciation de toutes les valeurs financières, industrielles, immobilières ; vous tarissez la source de tous les revenus, vous glacez le sang dans les veines au commerce, à l'industrie et puis vous conjurez le numéraire de circuler ; vous suppliez les riches épouvan-tés de ne pas le retenir. Croyez-moi, citoyens, si c'est là toute votre science, hâtez-vous de vous réconcilier avec les Juifs ; renoncez à ces démonstrations de terrorisme qui font courir les capitaux après la Révolution comme les chiens après les sergents de ville. Rentrez dans ce statu-quo conservateur au delà duquel vous n'apercevez rien, et dont vous n'auriez dû sortir ; car dans la situation équivoque où vous êtes, vous ne pouvez vous défendre, de toucher à la propriété, et sivous portez la main sur la propriété, vous êtes perdus. Vous avez déjà un pied dans la banqueroute.... Non, vous ne comprenez rien aux choses de la Révolution, vous ne connaissez ni son principe, ni sa logique, ni sa justice ; vous ne parlez pas sa langue. Ce que vous prenez pour la voix du peuple n'est que le mugissement de la multitude, ignorante comme vous des pensées du peuple. Refoulez ces clamours qui vous envahissent. Respect aux personnes, tolérance pour les opinions ; mais dédain pour les sectes qui rampent à vos pieds et qui ne vous conseillent qu'afin de vous mieux compromettre. Les sectes sont les vipères rampantes de la Révolution ; le peuple n'est d'aucune secte.. »

XI

Tous les hommes politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'accordent à reconnaître qu'on doit apporter des remèdes énergiques à la situation.

Cette tension des esprits et ce désir de changement n'ont pas échappé à la perspicacité de M. Raymond Poincaré. Dans un article publié le 27 mai 1910 par le journal *Le Temps* et reproduit par M. Lachapelle dans la *Revue Politique et Parlementaire*, notre éminent Président de la République écrivait : « On sent que, même appliquée dans toutes ses dispositions, la Constitution de 1875 a perdu les faveurs de M. Legret et qu'il la sacrifierait de bonne grâce. Je n'ai pas, quant à moi, beaucoup de goût pour l'aventure où nous jetterait la réunion d'une Constituante, voire même simplement la convocation d'un Congrès. Mais je suis bien forcé de reconnaître que l'idée de M. Legret commence à hanter certains esprits, et que l'on peut s'attendre à voir nombre de braves gens réclamer tôt ou tard une révision, si l'on ne fait pas aboutir rapidement une profonde réforme électorale. »

Ce que M. Raymond Poincaré indiquait comme devant se produire dans l'avenir était déjà la préoccupation des temps présents. M. Charles Benoist était depuis longtemps le précurseur des temps nouveaux et, suivi de disciples chaque jour plus nombreux, il réclamait la *représentation proportionnelle*. Aux dernières élections législatives il avait déjà convaincu la majorité des électeurs. A trois reprises différentes les élus ont confirmé la décision des collèges électoraux. Le Sénat a refusé de s'incliner devant la volonté du pays, et, n'osant pas demander la dissolution de la Chambre des Députés, il s'est contenté de se venger en votant contre les ministères proportionnalistes.

Le parti républicain a toujours le même système depuis qu'il a fait son apparition en France en 1791. Il a la haine des hommes supérieurs. Il épure peu à peu ses chefs et confie la direction aux médiocres. C'est grâce à cette habitude invétérée qu'on trouve aujourd'hui dans l'opposition les Ribot, les Méline, les Briand, les Barthou, etc... Ce sont ces derniers qui mènent la bataille contre le ministère actuel.

C'est ainsi que M. Briand, à St-Etienne et au Havre, et M. Barthou, à Bordeaux, se sont justement enorgueillis d'avoir contribué à faire voter la loi qui ramène à trois ans la durée du service militaire. Les ministres actuels, sauf M. Noulens, ministre de la guerre, qui a été, du reste, désavoué par les organes officiels du parti, vivent dans l'équivoque, et ne disent pas un mot pour empêcher leurs amis de combattre cette loi nécessaire à la défense de la Patrie ; par leur silence ambigu, ils espèrent triompher grâce au concours de tous les antimilitaristes et de tous les anarchistes. Ils n'ont pas le courage de dire : Voyez les Allemands qui viennent de porter leur armée de première ligne à 920.000 hommes et qui, depuis vingt ans, dépensent chaque année trois à quatre cents millions de plus que la France pour leur budget militaire ! Voyez l'orgueil de ce peuple, sa haine de tout ce qui est Français, son désir de nous abattre définitivement. Lisez les déclarations pleines d'un patriotisme intransigeant des chefs socialistes allemands, qu'on veut faussement faire passer pour des amis de la paix. N'avez-vous pas appris les outrages que subissent journellement les Alsaciens-Lorrains de la part des officiers hohereaux prussiens ; ne vous a-t-on pas dit la terreur qui pèse sur ces malheureuses populations conquises depuis 1871 ? Est-ce que votre liberté, votre tranquillité, votre dignité, assurées par une bonne garde à la frontière ne valent pas un sacrifice de la part de nos enfants ?

Les réticences de nos gouvernements autorisent là-dessus toutes les craintes. S'ils continuaient à jouer double jeu sur une question aussi importante, il y aurait lieu de répéter, après M. Barthou, que leur attitude serait *criminelle*.

Les discours de M. Barthou contiennent surtout une défense des actes commis pendant son ministère et un réquisitoire aussi violent que justifié des déclarations de son successeur. Ceux de M. Briand, consacrés également en partie à son apologie personnelle, renouvellement par de nouvelles promesses le désir manifesté déjà à Périgueux, d'une manière éclatante, d'apporter dans le gouvernement plus de justice, plus de liberté et plus d'impartialité. Si elles étaient isolées, ces déclarations seraient de tous points rassurantes. Mais il faut tout lire. M. Briand, prend soin à plusieurs reprises de faire remarquer que ce n'est pas sa faute si les membres de la Droite ont approuvé son programme ; ce sont eux qui sont venus à lui, et non pas lui qui est allé vers eux. Il s'excuse

si, parfois, ses bulletins de vote se sont rencontrés dans la même urne que ceux de ces collègues particulièrement compromettants. Il veut gouverner seulement avec son parti, et sans le concours de cette minorité, bonne seulement à recevoir des coups ! Et enfin, il s'écrie : « Arrière aux hommes de la Droite ! »

Tout cela est bien mesquin. Mais M. Briand est un homme qui a surpris bien des fois par son évolution ; il est un de ceux qui ont la souplesse d'esprit nécessaire pour s'accommoder aux circonstances nouvelles et pour tirer la conclusion nécessaire des évènements qui se dérouleront devant ses yeux.

XII

Mirabeau écrivait au mois de mai 1789 : « Il s'agit de « savoir si la monarchie et le monarque survivront à la « tempête qui se prépare, ou, si les fautes faites, et celles « qu'on ne manquera pas de faire encore nous engloutiront « tous.... » Eh bien, la situation aujourd'hui est aussi grave pour la France qu'elle l'était au moment où Mirabeau écrivait ces paroles. A l'intérieur, aussi bien qu'à l'extérieur, se préparent de terribles orages, et notre personnel dirigeant est aussi désespoir que pouvait l'être celui qui allait se trouver aux prises avec les Etats Généraux.

Ceux qui prédisent l'avenir ne sont pas rares. Entre toutes les solutions et tous les pronostics qu'on trouve un peu partout, je choisis, à cause de sa forme humoristique, la prédiction d'un notable député socialiste uniifié, M. Roux-Costadau, qui a écrit dans le journal *Le Matin* : « Oui, quand les roses « de mai souriront, la dixième législature ne sera plus. Ayant « promis beaucoup, elle n'a rien apporté : le front du pas- « sant ne s'inclinera pas sur sa tombe.

« Son héritière, la onzième, promettra tout autant et ne « tiendra pas davantage.

« Alors, le peuple irrité exigera que l'on baillonne la « douzième ; et il ordonnera que tout soit rénové dans « l'énorme et vétuste machine : éducation, Parlement, gou- « vernement, constitution.

« O ! démocratie, capricieuse et troublante, sphinx aux « redoutables énigmes, puisque dans ton Histoire le Destin « n'a rien construit d'immobile, dis-nous ton proche avenir ?

« A qui donneras-tu ton baiser ?

« Au prince ? Hélas !

« A César ? Pas encore !

« Aux triumvirs ? Peut-être ! »

Je suis d'accord avec M. Roux-Costadau. Les temps sont proches où il faudra apporter de profondes modifications à la machine gouvernementale. La Constitution de 1875 est

une vieille dame qui a mal tourné et pour laquelle personne ne professe plus le moindre respect ; elle est d'une fréquentation suspecte. Attendra-t-on, par peur, égoïsme ou paresse d'esprit, que le Peuple se fâche et que, dans un sursaut d'indignation, il casse les meubles et les jette par les fenêtres. Ne vaut-il pas mieux s'entendre avec lui et le consulter directement ?

XIII

Le Plébiscite est à la base de toute démocratie régulièrement organisée. Ce n'est pas une doctrine purement Napoléonienne, c'est une doctrine démocratique.

Adoptée par les Conventionnels, elle a été consacrée pour les républicains par la déclaration des hommes du Gouvernement provisoire de 1848 et par l'adhésion formelle de Gambetta dans la séance du Corps législatif du 4 avril 1870. Voici un extrait textuel du compte-rendu officiel des débats de cette assemblée qui le constate d'une façon formelle.

« M. le Garde des Sceaux : « N'est-ce pas le parti démocratique qui a introduit le premier en principe, qu'une Constitution, avant d'être mise en vigueur, devait avoir obtenu préalablement la ratification du peuple ? — Interruptions à gauche. — Vous avez beau faire des mouvements de dédain, c'est une de vos théories confirmée par des pratiques que vous ne pourriez contester ! »

— M. Gambetta : « C'est le droit ; nous ne l'abandonnons pas ! »

En philosophie, Gambetta s'est toujours réclamé de la doctrine Comtiste, et tout le monde se rappelle le discours retentissant qu'il prononça à l'inauguration de la statue d'Auguste Comte, sur la place de la Sorbonne, à Paris. Celles, Gambetta n'avait pas adopté toutes les théories politiques de celui dont il s'honorait d'être le disciple, mais il n'en est pas moins très intéressant de reproduire, résumée par M. Victor Bérard, l'appréciation de l'illustre philosophe, sur le régime parlementaire dans la République.

« Auguste Comte, écrit M. Bérard, pensait que la France du xix^e siècle avait eu plus à souffrir des *sophismes conventionnels* que de la *tyrannie impériale*. Le contrôle parlementaire lui semblait une forme de gouvernement spécifiquement anglaise, qui, transportée chez nous, corrompait les cœurs d'après des mœurs véniales ou anarchiques et dégradait les caractères. Le coup d'Etat du 2 Décembre, disait Auguste Comte, n'était venu qu'à temps, pour faire passer irrévocablement la République française de la phase parlementaire qui ne pouvait venir qu'à une révolution négative, à la phase dictatoriale

« seule adaptée à la révolution positive ; la dictature de Napoléon III avait été : la terminaison graduelle de la maladie occidentale d'après une conciliation décisive entre l'ordre et le progrès.

« Ce qu'il faut, ajoutait-il, c'est que surgissent du sein du peuple des chefs vraiment investis de sa confiance politique et vers lesquels pourra se diriger l'attention de la dictature ».

On retrouvera tous ces principes plus développés dans le « Système de Philosophie positiviste ».

Beaucoup de personnages, parmi ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui composent la majorité gouvernementale, se réclament des principes de Gambetta et d'Auguste Comte. Cela, c'est pour mettre dans les discours et pour faire croire qu'ils se conforment à la tradition républicaine. Mais, parmi eux il en est bien peu qui aient lu les œuvres des maîtres, et ceux qui les connaissent, trouvent ces théories gênantes : ils aiment mieux pratiquer la politique arrondissementière qui divise les meilleurs citoyens, et conduit la France à la ruine et à l'anarchie, mais qui leur permet de continuer à percevoir les bénéfices appréciables dûs à l'influence des hautes positions.

Cette attitude est évidemment incohérente, mais tout le monde se rappelle qu'elle n'est pas pour déplaire à M. Clemenceau qui l'a constaté à la tribune alors qu'il était président du Conseil.



XIV

Il résulte clairement de tout ce qui précède que le personnel gouvernemental s'occupe exclusivement de ses intérêts propres ou de ce qui peut satisfaire sa clientèle.

Il est arrivé à persuader une partie de la nation qu'il a contribué au bonheur du peuple en votant les lois dites sociales, si mal faites qu'elles sont pour partie inaplicables, et en distribuant des secours parcimonieux aux malheureux qui ont la chance de connaître un personnage influent. Mais cet argent qu'on distribue au nom du Gouvernement par l'intermédiaire des petits tyrans locaux, ce ne sont pas ces derniers qui le fournissent : cet argent sort de la poche de tous les contribuables indistinctement, et il en reste beaucoup en route avant d'arriver à ceux auxquels il est destiné.

Ne faut-il pas payer la masse énorme des fonctionnaires chargés de le percevoir et de le répartir. Ne sait-on pas que pour les retraites ouvrières, par exemple, il a fallu créer des séries d'emplois au ministère du travail, dans les préfectures, les sous-préfectures, les mairies importantes, et éléver les appointements des secrétaires des mairies des communes rurales dont on augmentait le travail ! etc...

Il est urgent de mettre de l'ordre dans ce chaos. Il est urgent que le Peuple choisisse un arbitre entre tous les partis qui déchirent la France, un chef suprême qui tire de son origine la volonté et l'autorité morale nécessaires pour que tout le monde s'incline devant ses décisions. Le choix de ce chef ne peut être fait utilement que par le Peuple dans ses comices, et il ne peut dépendre des intrigues conduites plus ou moins savamment dans les couloirs des Chambres par des politiciens influents.

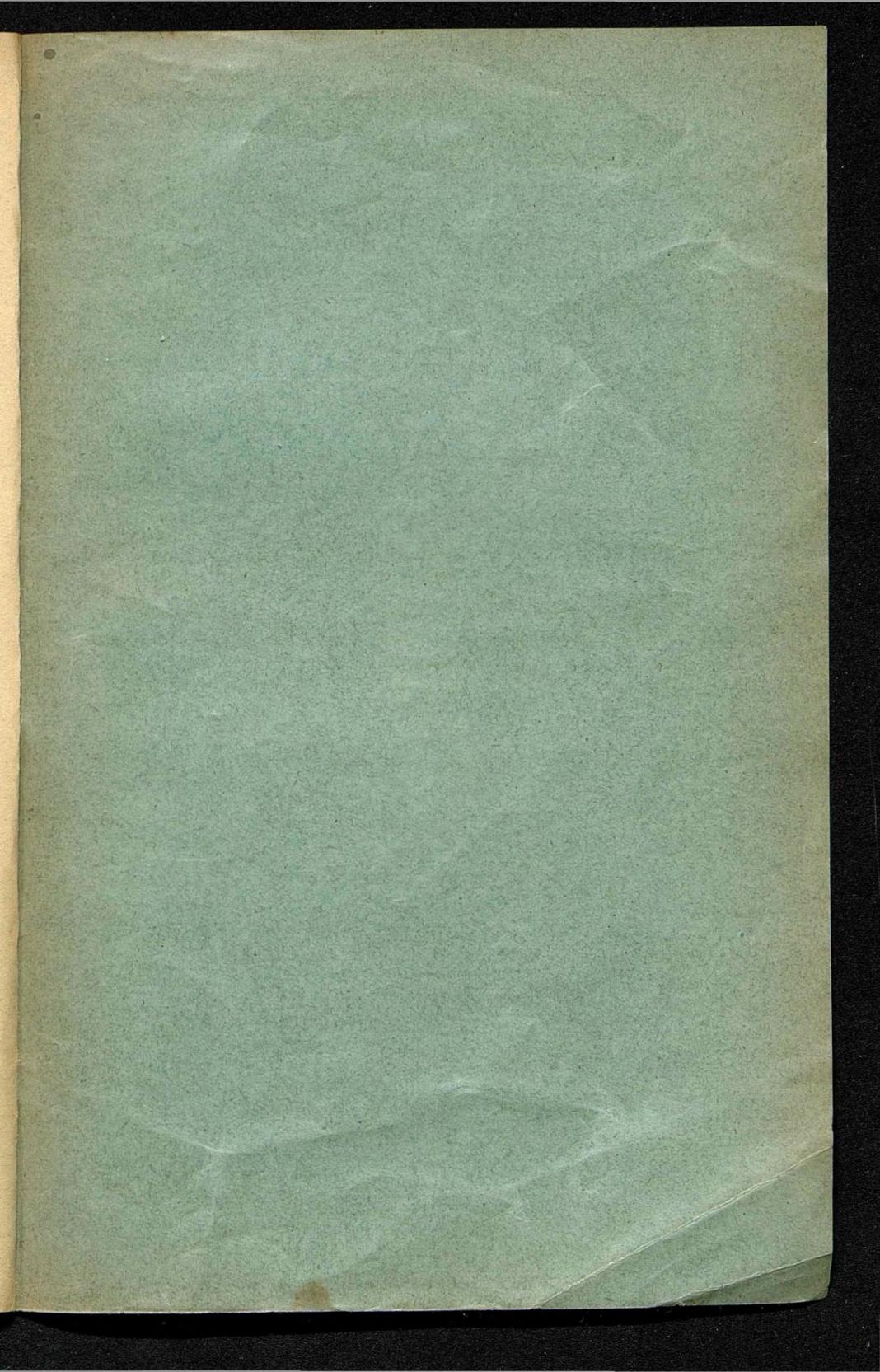
Il faut que cette idée pénètre les masses, il faut que ce principe soit accepté sans arrière-pensée par tous les élus qui composeront la prochaine Chambre des Députés.

Le mal de notre époque, c'est que les honnêtes gens semblent avoir peur de dire tout haut leur pensée. On parle bas comme dans la chambre d'un malade : aussi on n'est entendu ni compris de ceux qu'il importe de convaincre. La crise est grave : il faut que chacun ait le courage de crier ce qu'il croit juste et bon.

Je crois que le Plébiscite est le Salut, et je le proclame.

9 février 1914.

EDOUARD DECOUX-LAGOUTTE.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Notes et Documents pour servir à l'Histoire des Juridictions Royales en Bas-Limousin (1462-1790). — Tulle, imprimerie Crauffon, 1883.

Quelques droits Seigneuriaux du Baron de Treignac. — Tulle, imprimerie Crauffon, 1886.

CANTON DE TREIGNAC : Un coin du Limousin en 1888. — Tulle, imprimerie Crauffon, 1889.

Joseph Brunet (1829-1891). — Tulle, imprimerie Crauffon, 1891.

Les Hommes Illustres de Treignac. — Tulle, imprimerie Crauffon, 1896.

Notes Historiques sur la Commune de Trélissac. — Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1900.

Pierre Magne. — Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1906.

Conférence sur l'Histoire de Treignac. — Tulle, imprimerie Crauffon, 1910.

De la Souveraineté du Suffrage Universel. De la réforme de la Constitution. — Nontron, imprimerie Louis et Théodore Réjou, 1912.

De la faillite du Régime parlementaire. Nécessité du retour au principe d'autorité. — Périgueux, imprimerie Ribes, 1913.